

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(Article 163 *Loi sur l'instruction publique*)

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tiendra une séance extraordinaire **le 15 mai 2018, à 19 h 30**, au centre de services de Rivière-du-Loup, situé au 464, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup, pour traiter des sujets suivants :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Action collective contre la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup et 67 autres commissions scolaires dans le dossier de Cour numéro 150-06-000007-138 : mandat de négociation donné au cabinet Morency, Société d'avocats
4. Période de question du public
5. Levée de la séance

Donné à Rivière-du-Loup, ce 10 mai 2018.

Éric Choinière, avocat
Secrétaire général